



Conseil municipal du 19 juillet 2016

MOTION

EXECUTION DU CPER 2015-2020

POUR LA MISE EN OEUVRE SANS TARDER DES CREDITS DEDIES AUX INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DE LA HAUTE-SAVOIE

Le contrat de Plan Etat-Région finalisé en 2015 comporte un volet ferroviaire significatif. La Haute-Savoie, grâce à la mobilisation de ses élus, bénéficie d'inscriptions budgétaires de nature à compenser ou à commencer de compenser plusieurs décennies de sous-investissement dans ses infrastructures, principalement concentrées sur 4 opérations :

- achèvement de la liaison Annemasse-Genève (CEVA)
- rénovation de la ligne Aix-Annecy
- poursuite de la rénovation de la ligne Saint-Gervais/Vallorcine
- engagement de la modernisation de la ligne Annemasse – Le Fayet.

En tout, ce sont près de 300 millions de crédits inscrits au CPER sur ces opérations.

Compte tenu du sous-investissement manifeste subi par le territoire au cours des dernières décennies en matière d'infrastructures ferroviaires et de l'explosion concomitante des mobilités individuelles constatée au cours des dernières décennies dans le département, **les élus chamoniards rappellent aux instances concernées, Etat et conseil régional à titre principal :**

- **que le développement et la modernisation des infrastructures ferroviaires constituent un facteur déterminant de l'aménagement durable du territoire**
- **la nécessité qui en découle de mettre en œuvre sans tarder les opérations inscrites au volet ferroviaire du CPER**
- **qu'en cas de redéploiement de crédits qui serait motivé par l'état de préparation et d'avancement différencié des opérations, lesdits crédits soient affectés de manière prépondérante et prioritaire à des opérations relevant du même domaine (infras ferroviaires) et comprises dans le périmètre haut-savoyard.**